

CONSECRATION DE LA BASILIQUE DE STE- ANNE DE BEAUPRÉ

Depuis plusieurs années déjà l'église de Ste Anne de Beaupré jouissait du titre et des privilèges des basiliques. Elle n'avait donc rien à envier à ses aînées d'Apt et d'Auray, et à ses cadettes de la Salette et de Lourdes. Elle était *basilique*, c'est-à-dire, *maison royale*, palais de notre Patronne et théâtre de ses royales largesses. Mais il lui fallait l'onction sainte qui lui donne un caractère plus sacré, et la consécration qui la voue à jamais au culte du seul vrai Dieu, Roi des rois, et Maître des Seigneurs.

Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec, zélé et constant de la bonne sainte Anne, répondait donc au vœu de tous les catholiques du Canada, et de tous nos compatriotes des Etats-Unis, en acceptant l'auguste fonction de consécrateur de la basilique. Ce beau temple que l'amour généreux des fidèles a élevé à la gloire de leur mère tout aimable, il fallait le rendre plus saint, plus auguste, plus vénérable encore. Il fallait en prendre possession solennellement au nom des trois Personnes divines, au nom de l'Immaculée Reine du Ciel, au nom de la bonne sainte Anne. Il fallait que les fidèles eussent l'assurance que jamais leur mère n'en serait délogée, que sa demeure ne changerait pas de propriétaire, et que toujours elle serait "la maison de Dieu et la porte du Ciel."

Tout est prêt pour la grande solennité—Tout l'épiscopat de la Province de Québec, Archevêques et Evêques, réunis dans la capitale pour les intérêts de l'Instruction Publique, doit se rendre à Ste-Anne pour faire hommage à la grande sainte et coopérer à l'auguste cérémonie. Les sept Pontifes qui doivent consacrer la basilique et les autels, jeûnent la veille et le matin de la solennité. Tous les paroissiens de Ste-Anne